

Les présidents des Régions Bretagne et Nouvelle-Aquitaine plaident pour un maintien de l'autonomie du Crédit mutuel Arkéa

mercredi 23 novembre 2022, par [lpe](#)

Loïc Chesnais-Girard, président de la Région Bretagne et Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine, ont écrit à la Première ministre Elisabeth Borne, jeudi 17 novembre, pour s'inquiéter auprès d'elle de la volonté de centralisation manifestée par la Confédération nationale du Crédit mutuel (CNCM) à l'égard du Crédit mutuel Arkéa, groupe dont les principes s'attachent au financement des économies locales.

« Madame la Première Ministre,

Depuis plus de dix ans, le Crédit Mutuel Arkéa est engagé dans un combat pour la défense de son autonomie et de sa liberté d'entreprendre.

Son identité de banque coopérative territoriale porteuse de valeurs mutualistes, ses centres de décision ancrés dans nos régions (Brest, Bordeaux, Rennes), le développement durable de son modèle unique en son genre, résolument tourné vers le financement de l'économie locale et vers l'investissement dans les PME et ETI, nous conduisent à accorder toute notre attention au destin de ce groupe bancaire, fort de 5 millions de clients et de plus de 11000 collaborateurs.

Or, ce groupe est de plus en plus menacé par une véritable mise sous tutelle par son organe central, la CNCM, et craint d'être victime à terme d'un projet d'intégration et de centralisation.

Pour sortir de ce conflit qui n'a que trop duré, le Crédit Mutuel Arkéa a posé sur la table des propositions concrètes et susceptibles de changer la donne. Sous l'impulsion de son président Julien Carmona, et de ses directrices générales, Hélène Bernicot et Anne Le Goff, la nouvelle équipe dirigeante du Crédit Mutuel Arkéa a en effet récemment fait le choix courageux de rechercher une alternative à leur projet d'indépendance, de tendre la main à l'organe central du Crédit Mutuel (la CNCM), et de tenter d'engager avec lui une discussion ouverte et loyale, pour aboutir à une autonomie stratégique garantie pour ce groupe et ses fédérations, au sein d'un Crédit Mutuel pluriel et refondé sur la base du principe de subsidiarité, et dans le plein respect de la réglementation bancaire.

Malgré cela, le président de la Confédération nationale vient de refuser l'ouverture des négociations demandées par le Crédit Mutuel Arkéa, laissant le groupe sans protection et sans solution.

Il ne nous appartient pas de porter des jugements sur des questions de réglementation bancaire ni sur des débats juridiques. Il nous revient pleinement, en revanche, d'attirer votre attention, Madame la Première Ministre, sur les effets profondément destructeurs qu'exercerait sur nos territoires la mise sous tutelle, ou l'intégration dans un grand ensemble national, de la banque régionale Crédit Mutuel Arkéa. Et ce, au moment, où notre pays a besoin plus que jamais de renforcer les fonds propres de nos entreprises, structurellement trop faibles en France, de faire émerger davantage d'ETI pour réussir à reconquérir de la souveraineté industrielle, technologique, alimentaire.

Le gouvernement défend les champions nationaux, nous, nous défendons les champions régionaux. Et, pour ce faire, nous avons besoin de puissantes banques régionales à l'image du modèle de nos voisins allemands, investis sur les territoires, avec une autonomie de décision et les moyens d'aider nos entreprises à se développer.

Pouvons-nous, représentants des régions et territoires, nous résoudre à voir un centre de décision subir le sort de tant d'autres qui, toutes industries confondues, après s'être résignés à un adossement ou avoir cédé à des promesses d'économies d'échelle, sont désormais perdus pour nos régions, leurs économies... quand ils n'ont pas tout simplement disparu ?

Nous tenons à vous partager notre vive inquiétude à l'idée que la mécanique qui est à l'œuvre puisse continuer dans l'indifférence. Quand une des parties à un conflit (la plus puissante) refuse de discuter

avec l'autre partie, dans un secteur aussi réglementé que la banque et aussi porteur d'enjeux collectifs, les pouvoirs publics ne peuvent s'en désintéresser.

Nous vous savons attentive à ce dossier mais les circonstances actuelles nous amènent à en appeler désormais à votre médiation ainsi qu'à celle de Monsieur le Ministre Bruno Le Maire ; pour que des discussions s'engagent sans tarder sous votre égide, et que des différends qui ne sont plus une découverte ni des questions insurmontables, trouvent enfin une solution honorable et pérenne au bénéfice de tous. Nous n'entendons plus rester les spectateurs et, faute d'agir, demain les responsables du scénario qui se dessine. [...] »